PLR
Les Libéraux-Radicaux Porrentruy

R 1274
Conseil 26.09.24

Conseil de ville Porrentruy
Séance du 26 septembre 2024

QUESTION ECRITE

Piscine municipale : quel bilan pour la saison 2024 ?

Depuis que la rénovation des bassins, des équipements techniques et des aménagements extérieurs de notre piscine municipale a été réalisée, force est de constater que celle-ci connaît un certain succès : en cas de beau temps, petits et grands affluent pour profiter d'un instant de fraîcheur au sein d'installations de qualité. Le développement d'activités nouvelles au sein de la piscine a été récemment annoncé, ce dont nous nous réjouissons. Alors que la saison estivale 2024 est arrivée à son terme, il est temps de dresser un bilan.

Nous demandons au Conseil municipal de bien vouloir répondre aux questions suivantes.

- Certains jours, il a été constaté que l'état des sanitaires communs laissait quelque peu à désirer, notamment en ce qui concerne les toilettes. De plus, une partie des vestiaires semble avoir été fermée au public (notamment le grand vestiaire des messieurs). Le bâtiment qui abrite ces locaux est certes ancien, il doit néanmoins être propre et entretenu. Le Conseil municipal est-il disposé à prendre contact avec le SIDP, à qui la gestion de la piscine est confiée, dans le but d'améliorer le confort des usagers de la piscine ?

- En début et fin de saison, la foule est rarement au rendez-vous et, par conséquent, seules quelques entrées sont comptabilisées. Compte tenu des coûts que l'exploitation de la piscine représentent, il est légitime de se demander si, par exemple, la prolongation (le matin) de l'ouverture jusqu'à mi-septembre était judicieuse. Le Conseil municipal peut-il renseigner sur la nature (personnel, nettoyage, chauffage du bassin, etc.) et le montant du coût d'une telle prolongation, total et à la journée ?

- Lorsque le projet de rénovation de la piscine avait été présenté au Conseil de Ville, il avait été précisé que les travaux ne porteraient volontairement pas sur le bâtiment abritant les vestiaires, la buvette et l'entrée. Cela dans le but de réduire quelque peu le budget des travaux, mais également permettre de potentielles synergies dans le cadre des travaux prévus à la patinoire (voir point n° 14 de la séance du 22 mars 2018). Qu'en est-il désormais de l'avenir de ce bâtiment ?

Nous remercions le Conseil municipal pour sa réponse.

Pour le groupe PLR

Thierry Berthoud